

237D

Propriété de (en majuscules) :

Date :

Signature(s)

218W4

Propriété de (en majuscules) :

Date :

Signature(s)

218S6

Propriété de (en majuscules) :

Date :

Signature(s)

Tableau des coordonnées (locales)

1	507.372	551.394	Piquet existant
2	571.766	546.155	Borne nouvelle
3	585.321	519.899	Borne ancienne
4	553.605	464.442	Borne ancienne
5	545.084	469.896	Point non matérialisé
6	513.262	492.653	Borne ancienne
7	509.564	496.964	Borne nouvelle
8	506.024	502.855	Point non matérialisé
9	504.311	508.844	Point non matérialisé
10	503.652	514.880	Borne ancienne
11	578.524	533.065	Borne nouvelle
50	513.124	474.201	Arête bâtiment
51	560.351	445.759	Arête bâtiment
s1	500.000	500.000	Station topo
s2	500.000	552.224	Station topo
s3	549.601	459.152	Station topo
s4	566.645	534.584	Station topo
s5	499.298	503.449	Station topo
s6	501.072	535.266	Station topo

PARTIE A

(lot 54)

Superficie:2478m²

PARTIE B

(lot 55)

Superficie:2358m²

Tableau des superficies

Dans la parcelle 237B : le tout.

De la remise des limites

- > Points 1 à 10 suivants situation des lieux et présomptions d'usage; et en respect avec le plan du Géomètre-Expert Immobilier Victor THIBAUT, dressé le 03 juillet 1963 (83008-231).
- > Limite 7-11 en respect avec le plan de lotissement de l'architecte M LAHOUSSE, dressé le 15-09-1966 (plan téléchargé sur walonmap).

Légende

	Bord voirie (noir)		Arbuste		Limites mesurées
	Axe fossé		Arbre feuillu		Limite présumée
	Crête talus		Borne ancienne		Borne nouvelle
	Pied talus		Souche		Point de limite
	Mur ou muret				Point de calage
	Bâti				Station topo
	Clôture (type bekaert)				
	Clôture (béton/bois)				

Pour accord

Le(s) vendeur(s)

Le(s) acquéreur(s)

- La signature d'un intervenant sur ce plan implique automatiquement son accord pour toutes les limites le concernant reprises sur ce même plan.
- Les propriétaires cosignataires de ce plan s'engagent lors de la cession de leurs droits sur leur bien à avertir les nouveaux propriétaires des engagements ici pris.